



CDEN du 24 novembre 2022

Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Vice-Président du département,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les élus et les représentants,

Dans un premier temps, l'**UNSA Éducation** souhaite la bienvenue dans notre beau département à M. le Préfet.

Je tenais ensuite à souligner la qualité du travail des personnels de l'Éducation nationale qui recueillent, transmettent et traitent souvent dans des conditions de travail plus que dégradées les différentes informations qui nous ont été transmises.

En préambule, l'**UNSA Éducation** va aborder un thème qui pourrait paraître « hors sujet » dans cette instance, en parlant climat.

Depuis 30 ans, d'après l'Organisation météorologique mondiale, l'Europe subit un réchauffement plus de deux fois supérieur à la moyenne planétaire, et apparait comme le continent le plus touché par le changement climatique.

Il se trouve que les enfants, nos élèves, sont plus vulnérables physiquement et psychologiquement aux effets du changement climatique que les adultes.

Selon l'Indice de l'UNICEF sur les risques climatiques pour les enfants, près de 125 millions d'enfants européens vivent dans des pays à « risque moyen à élevé ».

L'**UNSA Éducation** s'est engagée sur la voie d'un syndicalisme éco-responsable, considérant que les enjeux climatiques sont au cœur de la société d'avenir que nous devons bâtir.

Nous demandons depuis des années que les budgets des collectivités soient affectés en urgence sur l'adaptation du bâti scolaire tout en sachant qu'ils héritent d'une situation passée et doivent faire avec. Trop de classes sont logées dans des bâtiments inadaptés aux nouvelles conditions climatiques et énergétiques.

Mal isolés contre le froid, la hausse exponentielle des coûts de l'énergie nous fait craindre un souci de chauffage dans les établissements et les écoles « passoires thermiques » cet hiver.

Et même si les établissements sont récents et isolés, nous nous interrogeons sur le surcoût engendré et sur la capacité des collectivités à y faire face, à court et long terme.

Au-delà de toutes les préoccupations environnementales, nous avons un gros sujet en Bretagne, celui des enfants à troubles du comportement.

Il y a un réel problème, une urgence même, tant il y a de remontées de gestion de classes impossibles, de violences verbales ou physiques subies parfois quotidiennement, de coups, de morsures, de crachats. Il y a un énorme problème d'élèves très fortement perturbateurs. Tous ne relèvent pas de l'inclusion, certaines situations sont dues à de graves problèmes familiaux, sociaux et / ou à une carence éducative importante.

Nous utilisons ce mot « urgence » car nous sommes vraiment dans une situation très inquiétante en cette fin de mois de novembre... Combien de nos collègues ne peuvent plus réellement faire classe ? Combien évitent juste le pire pour leurs autres élèves ou pour des élèves en souffrance ?

N'est-il pas temps que tous les services de l'état prennent conscience de ce qui se passe et que des moyens soient priorités pour y remédier ?

Le médico-social n'étant pas du ressort de l'Éducation nationale, mais dépendant de l'ARS, il faudra l'appui de tous ici pour faire bouger l'institution. Nous ne cessons d'alerter sur ce sujet et continuons à le faire car la situation devient vraiment inquiétante.

Revenons-en à cette rentrée dont le bilan est le sujet principal de ce CDEN.

Alors, moins de pénuries d'enseignants qu'ailleurs ? Certes, il y a pire ailleurs. Mais quand on questionne les collègues, le bilan est beaucoup plus nuancé. Ils évoquent déjà des problèmes de remplacement alarmants, et pas seulement pour les enseignants (cela touche de plus en plus les personnels administratifs), des classes surchargées et de plus en plus ingérables, des contractuels de plus en plus nombreux et donc des recrutements en baisse, des fiches SST qui augmentent de façon inquiétante et restent trop souvent sans réponse (nous venons d'en parler), le manque encore patent d'AESH qui par ailleurs ne sont pas remplacés en cas d'absence, des réformes imposées sans concertation comme celle du lycée ou encore celle envisagée pour les PLP... Bref, la sérénité n'est pas le mot qui convient, d'autant que les annonces ministérielles sont loin d'être apaisantes. Et les moyens que nous réclamions auraient été bien utiles...

Depuis les personnels en contact des élèves jusqu'aux corps d'encadrement et aux personnels administratifs, c'est l'ensemble des métiers qui sont en tension, l'ensemble des personnels qui sont en souffrance.

Comme l'avait dénoncé **l'UNSA Education**, nos métiers sont devenus de plus en plus difficiles en même temps qu'ils sont de moins en moins valorisés, financièrement et socialement, notamment sous l'effet d'un manque de reconnaissance et de soutien des pouvoirs publics. C'est sous l'effet d'une double asphyxie budgétaire et dogmatique mise en œuvre que le système s'est grippé.

Par exemple, la gestion à flux tendu des recrutements, en comptant sur une part de contractualisation et d'heures supplémentaires, a mis le système sous une grave tension tout en bloquant les mobilités géographiques ou professionnelles. Autre exemple, les salaires ont continué de décrocher, sous l'effet d'un dégel du point d'indice aussi rare que faible malgré l'inflation exponentielle et sous-estimée.

Dernier exemple, la pluie de réformes et d'injonctions déconnectées des réalités –la dernière en date étant celle de la voie pro- a accru la mise en porte-à-faux face aux besoins grandissants de nos élèves.

Nos métiers ont pourtant toujours autant de sens mais les conditions dans lesquelles on y entre, dans lesquelles ils s'exercent, découragent trop souvent. Elles découragent ceux qui les vivent et ceux qui pouvaient envisager de les rejoindre.

Le récent rapport de l'OCDE a souligné la faible rémunération des enseignants français, notamment des professeurs des Écoles. Ce constat vaut également pour les personnels autres qu'enseignants. Nos métiers ne sont plus attractifs, que ce soit en termes de carrière, de salaire, d'opportunités ou de conditions de travail. Or, la présentation du Projet de loi de finances 2023 montre que les réponses envisagées ne sont pas à la hauteur des attentes des personnels.

Mais après des années de gel du point d'indice et dans un contexte de forte inflation, l'enveloppe revalorisation prévue pour 2023 (sans visibilité, sans programmation au-delà) est nettement insuffisante. On est bien loin des promesses de « +10% ou +20% pour tous » formulées lors de l'élection présidentielle. En revanche, les contreparties ou nouvelles missions évoquées par le président restent sur la table.

Comme si la situation n'était pas assez préoccupante, **l'UNSA-Education** souhaite manifester sa vive inquiétude au sujet de deux annonces du gouvernement.

La question des retraites tout d'abord.

A défaut d'augmenter le salaire de ses personnels, le gouvernement envisage d'augmenter l'âge de leur départ à la retraite, comme celui de tous les Français. **L'UNSA** y est fermement opposée et l'a fait savoir. Il n'y a aucune urgence à réformer sauf à vouloir créer le chaos social !

Autre source d'inquiétude : les annonces, depuis 3 mois, du président de la République et de sa ministre Carole Grandjean concernant la réforme de la voie professionnelle. Une voie qui vient déjà de subir une réforme d'ampleur, une réforme déstabilisante. Les audiences nationales que nous avons eues n'ont laissé entrevoir aucune ouverture de discussions susceptible de rassurer les personnels.

L'objectif affiché est d'augmenter l'insertion professionnelle en transformant les formations scolaires des élèves mineurs pour les calquer sur le modèle de l'apprentissage, tout en adaptant la carte des formations en fonction des besoins immédiats des entreprises.

Pour **l'UNSA Éducation**, ériger l'apprentissage comme l'alpha et l'oméga de la formation professionnelle est à la fois irréaliste et inacceptable. L'apprentissage est une modalité de formation sélective et exigeante, inadaptée à la majorité des jeunes mineurs en voie professionnelle qui n'ont pas les réseaux et les codes nécessaires pour intégrer des entreprises dans ce cadre.

Comme par ailleurs, les entreprises n'ont pas la capacité d'accueillir massivement ces jeunes qui se destinent à une formation professionnelle, cette réforme qui viendrait d'en haut, une fois de plus, une fois de trop, serait catastrophique.

Les journées de grève intersyndicale des 18 octobre et 17 novembre derniers ont été une expression de ce refus.

Pour conclure, nous vivons la même problématique que les métiers de soignants, que les personnels de justice.

La rémunération n'est plus suffisamment attractive pour occuper tous les postes. Les collègues, de plus en plus débordés, ont du mal à vivre, à se loger... le disent à leur entourage et pensent à changer de métier.

Nous le répétons avec force, plus encore que l'opposition résolue de la profession, ce qui doit être redouté, c'est une désaffection chronique de nos métiers. Il est urgent de mieux comprendre, de mieux payer et de plus soutenir afin que nous soyons rapidement plus nombreux à retrouver la satisfaction de participer à l'éducation des enfants et des jeunes qui feront la société de demain.

Ce n'est pas faute d'avoir alerté durant ces dernières années que nous allions dans le mur. Eh bien, nous y sommes et il va falloir se donner les moyens d'en sortir !

Je vous remercie de votre écoute.